

Contexte associatif et enjeux dans la santé (Centres de santé et CSI)

Laure CHAREYRE

Directrice Uriopss ARA

Le Groupement régional des centres de santé Auvergne Rhône Alpes

▶ Qui?

- ▶ 61 fédérations ou gestionnaires de centres de santé de la région Auvergne Rhône Alpes
- ▶ regroupés depuis 2010 à l'initiative de l'URIOPSS
- ▶ représentant environ 157 CDS sur 219 en région.

▶ Quoi?

- ▶ Défendre et promouvoir la place des centres de santé dans le système de santé en Auvergne Rhône Alpes
- ▶ Permettre aux gestionnaires de centres de santé et à leurs fédérations d'échanger et de partager leurs expériences : prévention, gouvernance, recrutement MG, Secrétariat, tiers payant, Management, ...
- ▶ Promouvoir les centres de santé auprès des étudiants et des jeunes professionnels de santé.
- ▶ Appuyer la création de centres de santé polyvalents

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

Union Régionale Inter-fédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux

« Unir les associations pour développer les Solidarités »

www.uriopsss-ara.fr

Depuis 70 ans, l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes **accompagne et soutient les associations de Solidarité** sur les grands enjeux de leur gouvernance et stratégie avec une approche transversale des politiques publiques et sur les besoins des publics notamment les plus fragiles.

L'Uriopss apporte son expertise à travers des accompagnements individualisés, un service de formation, des journées d'information et d'étude, des outils de communication et une journée de rentrée annuelle ouverte à tous.

434 personnes morales adhérentes (associations, mutuelles, fondations, congrégations religieuses...) gestionnaires de **1 314 établissements et services** en santé, médico-social et social,

ainsi que **40 membres adhérents nationaux en région**

+
Unis

+
Ouverts

+
Proches

Nos missions auprès de nos adhérents et
à destination des dirigeants (salariés et bénévoles)

REPRESENTER

VEILLE ET ANIMER LA REFLEXION

FORMER

CONSEILLER ET
ACCOMPAGNER

INFORMER ET PARTAGER DES SAVOIRS
ET EXPERIMENTATIONS



Revue technique

Trait d'Union



Guides en ligne



Revue politique

Union sociale

Nos compétences

- ✓ Les politiques publiques Solidarité
- ✓ Soutien aux dirigeants associatifs
- ✓ Diagnostic (gouvernance associative, droit social & RH, gestion financière...)
- ✓ Mise en œuvre et pilotage de projets (projet d'établissement, évaluation et démarche qualité, bientraitance, droits des usagers, CPOM...)
- ✓ Création et développement de l'activité (regroupement-fusion, diagnostic stratégique, ouverture-adaptation d'établissement...)
- ✓ Prévention des risques (financiers, juridiques, stratégiques, de management...)



Portail web

www.uriopss-ara.fr

Et vous ?

Présentation debout en cercle

1- Association/ activité/ lieu géographique

2- Par fonctions : vos craintes actuelles, votre attente, et vos besoins pour cette journée

3 mn / association (une seule présentation du point 1 par association)

Déroulé de la journée

Matin

- 1- Présentation Uriopss et des participants + règles du jeu de la journée
- 2- Une introduction sur les enjeux Santé / médico-social et associations
- 3- Vos priorités dans ce contexte : questions à travailler

Méthode des 3C

- 4- grand groupe : ce qui ressort de commun – priorités – échanges

Après-midi

Les outils à disposition

Ateliers

- Appropriation auto-diagnostic
- Le projet – plan stratégique

SANTE

Stratégie MA SANTE 2022

Des annonces centrées sur l'hôpital et la médecine de ville

- **Accent mis sur les coopérations et l'exercice regroupé via les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) pour lutter contre les déserts médicaux**
 - ⇒ Les centres de santé, gérés par des associations, mutuelles ou collectivités, montrent depuis des années la voie de l'exercice coordonné, avec des modalités qui facilitent l'accès aux soins
 - ⇒ Les grands absents : la prévention, le domicile et les conséquences du virage ambulatoire, la santé mentale et les acteurs sociaux et médico-sociaux comme parties prenantes des parcours de santé.
 - ⇒ Pas de mesures spécifiques sur l'accès aux soins des personnes vulnérables

SANTE

Stratégie MA SANTE 2022

Des annonces centrées sur l'hôpital et la médecine de ville

○ **Accent mis sur les coopérations et l'exercice regroupé via les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) pour lutter contre les déserts médicaux**

⇒ Les centres de santé, gérés par des associations, mutuelles ou collectivités, montrent depuis des années la voie de l'exercice coordonné, avec des modalités qui facilitent l'accès aux soins

⇒ Les grands absents : la prévention, le domicile et les conséquences du virage ambulatoire, la santé mentale et les acteurs sociaux et médico-sociaux comme parties prenantes des parcours de santé.

⇒ Pas de mesures spécifiques sur l'accès aux soins des personnes vulnérables

SANTE

Une loi conforme aux annonces

- réforme des études en santé
- réforme et réorganisation de l'hôpital et des soins de ville
- prise en compte de la place grandissante du numérique dans le système de santé et dans les parcours.

SANTE

Organisation territoriale des parcours de santé : plusieurs dispositifs à mettre en œuvre

- les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), au cœur de l'organisation des parcours de santé
 - les Projets Territoriaux de Santé (PTS). Articulation des projets de tous les acteurs du territoire.
 - les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM)
- ⇒ L'absence de feuille de route nationale des CPTS adressée à l'ensemble des acteurs de santé, ni de consignes sur la structure juridique adéquate complexifie l'inclusion des acteurs autres que les professionnels libéraux

strations

SANTE

Recomposition de l'offre et hôpitaux de proximité

- Apporte un appui aux professionnels de santé
- Favorise la prise en charge des personnes vulnérables et leur maintien dans leur lieu de vie
- Participent à la prévention et action de promotion de la santé sur leur territoire
- Contribuent à la permanence des soins en complémentarité des professionnels de santé de ville

=> Quel positionnement par rapport aux centres de santé et structures médico-sociales ?

SANTE

Innovation en santé (article 51 de la Loi de financement de la SS 2019) : des projets enfin autorisés

- Une accélération des autorisations de projets au second trimestre 2019
- Plusieurs projets en lien avec les ESSMS : santé bucco-dentaire en EHPAD, parcours de santé des jeunes de l'ASE

La place du social et du médico-social dans le virage numérique en santé

Les principaux enjeux du numérique en santé

- Feuille de route du virage numérique en santé et nomination de déléguée et responsables ministériels
- Enjeux de formation des professionnels, de déploiements des nouveaux outils (DMP, espace numérique de santé), participation des usagers via l'accès et le monitoring des données, interopérabilité des SI, transmission d'information et parcours, sécurisation et utilisation des données de santé.

Association et sa gouvernance

- C'est souvent à partir des situations conflictuelles et/ou des difficultés observées que se dessine le contour des bonnes pratiques à mettre en œuvre.
- Consiste en l'ensemble des mécanismes permettant un alignement du fonctionnement de l'organisation sur les objectifs et les valeurs du projet associatif
- C'est un ensemble de dispositions permettant la pérennité de l'association et de sa mission, associant l'ensemble des membres à son fonctionnement en toute transparence.
- Reconstituer le projet associatif, en travaillant le message de la raison d'être de l'association, est souvent l'occasion de repenser la gouvernance et de réviser les statuts.

Comment mettre en place une organisation associative permettant la mise en œuvre de règles de bonne gouvernance ?

Un fonctionnement démocratique repose sur un corpus de règles écrites et connues de tous.

Ces règles sont formalisées au travers :

- Les statuts: acte fondateur de l'association
- Le règlement intérieur de l'association
- Le projet

Aujourd'hui les petites et moyennes associations sont contraintes notamment par :

- Une gouvernance difficile à renouveler
- Le contexte économique et financier
- Des salariés qui portent parfois l'association... jusqu'au conflit
- Le contexte législatif du secteur d'activité

Le cercle vertueux de la vie associative peut être réenclencher avec:

- Une volonté politique (envie de porter la raison d'être de l'association et de la renouveler si besoin)
- Une participation des parties prenantes à la vie associative (membres, salariés, bénéficiaires et leur famille...)
- Une ouverture de l'association (= typologies de nouveaux membres)
- Des nouveaux modèles de coopération inter associative en cours d'expérimentation (ex des plateformes, nouveaux GCSM...). La fusion n'est pas la seule issue

La vie associative se réinvente en permanence et cela commence par le projet et les statuts. Nécessité de les revisiter :

- Favoriser la participation active de chacun des membres composant les différents organes (définir les modalités d'entrée aux instances, élections en utilisant le bulletin secret...)
- Favoriser la participation des salariés aux instances de gouvernance
- Détermination précise des missions (contrôle et gestion) et des pouvoirs
Assemblée/ Conseil d'Administration / Bureau
- Evoquer la durée des mandats et le nombre de renouvellement possible / ou limitation de l'âge pour les administrateurs
- Mise en place des délégations de pouvoirs et contrôle de ces derniers

Et vos statuts- votre projet ?

Echanges

De quand datent-ils ?

Le contexte est-il le même aujourd'hui ?

Comment sont-ils diffusés? Et à qui?

Pensez-vous qu'ils sont en phase avec votre fonctionnement?

.....

Méthode des 3C a partir de la problématique que souhaitons nous ?

Trois groupes circulent = 3 X 20mn par affiches

1 affiche : conserver –bonifier (ce qui fonctionne bien et que l'on doit garder)

1 affiche : Cesser- modifier (ce qui a été pertinent et qui l'est moins ou plus dans le contexte actuel)

1 affiche : Créer (ce qui nous manque et dont on doit se doter pour atteindre nos objectifs)



Restitution grand groupe

Groupe 1

Intégrer les salariés au sein des CA, les faire participer aux décisions dans le cadre de la construction de projets uniquement (permet aux salariés d'être plus impliqués dans les projets). Bien border les statuts, bien définir quels salariés, comment les choisir,....attention à la prise de pouvoir des salariés)

Communication

En interne : comment communiquer en interne? Auprès de qui?
Définir le rôle de chacun dans le CA pour préciser qui communique vers qui. Exemple d'outil : « plateforme avec tous les CR de CA, de projets, ... à disposition des administrateurs »

En externe : image du centre de soins : se faire connaître, utiliser les outils modernes

Cesser de voir uniquement le côté gestionnaire de l'association, voir d'abord le projet puis ensuite le modèle économique. Avoir une articulation entre le projet et le modèle économique.

Restitution grand groupe

Groupe 2

Qualité de vie au travail : esprit associatif, convivialité, aménagement du travail, prévention

Création de commissions mixtes salariés bénévoles usagers voire élus

Préciser la place de chacun en fonction des compétences pour les salariés et les bénévoles :
fiche de mission pour les bénévoles, fiche de poste pour les salariés

Restitution grand groupe

Groupe 2

Bien être / qualité de vie : esprit associatif

Changer l'image des centres de soins : se faire connaître sur le type de soins mais aussi sur le fait qu'on est une association « esprit associatif ». Le soins pour tous . Ca a des limites (organisation, financiers, ...). Quand on peut pas faire, on peut proposer des solutions.

Intégration des salariés au CA pour implication.
Modification des statuts

Restitution grand groupe

Groupe 3

Préserver le modèle associatif : valoriser les soins de qualité pour tous, rôle médical et social, coopération entre professionnels et bénévoles.

Mieux le faire connaître

Faire évoluer les statuts : intégrer les salariés dans les instances décisionnelles avec la réserve qu'ils ne peuvent pas être au bureau (président, trésorier, secrétaire) et % max de voix de vote.

Envisager sans peur des possibilités de mutualisation (gestion administrative). Sujet encore en débat

Restitution grand groupe

Groupe 4

Place des salariés

- Qualité de vie au travail portée par l'association (esprit associatif, convivial) => effet sur qualité du service auprès des bénéficiaires/usagers et sur le territoire
- Place des salariés au sein des CA, évolution des statuts, commissions mixtes élus, salariés.

Communication interne et externe

- Interne : bénévoles, administrateurs, salariés. Rôle de chacun, fiches de missions pour les bénévoles, fiches de postes pour les salariés
- Externe : communication sur l'association, sa Raison d'Être (pas que sur le centre), changer l'image des CDS et de l'association

L'association, son projet : un projet avant le modèle économique, inventer de nouvelles mutualisations. Formalisation raison d'être

Outils d'aide – 1/2

- 1- Autodiagnostic Uriopss (association et services)
- 2- Guide fusion et Guide conséquences fusions sur les RH
- 3- Gouvernance des associations de solidarité (Uniopss) –
boite à outils
- 4- DLA : fiche d'information remise
- 5- Service civique – Uniopss
<https://www.uniopss.asso.fr/content/services>
- 6- Passerelle et compétences:
<https://www.passerellesetcompetences.org/>
- 7- Administrateur indépendant : APIA www.apia.asso.fr

Outils aide – 2/2

- GUIDE d'AMELIORATION DES BONNES PRATIQUES DE GOUVERNANCE EN ESS. RSE - RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE. 2 TOMES
- « Solidarité et organisation : penser une autre gestion » de [Philippe Eynaud](#) et [Carvalho de França Filho, Genauto](#) éditions ERES
- Sites avec des outils d'animations favorisant la participation de tous
 - <http://pouremporter.communagir.org/outils>
 - <https://jouer-collectif.com>